

Compte rendu de Réunion du Comité Départemental de Tir à l'Arc jeudi 29 novembre 2018

Présents : Nicolas BEAUBRAS, Philippe COMMUNAUDAT, Yolande COMMUNAUDAT, Nicolas HUGEDE, Chantal LASSUS, Jackie RACINAIS, Guillaume ROQUES.

Absent excusé : Jacky RICHEUX

Début de la réunion : 18h15

1) Bilan licences

On est à 859 licences (835 l'année dernière au 22 novembre)

2) Calendrier estival

4-5 mai DN2 à Montpellier

26 mai championnat départemental FITA à Lattes

23 juin championnat départemental fédéral à Pérols

1^{er} juin Run Archery à Pérols

3) Rencontres jeunes

Le Crès le 17 novembre : il y a eu 48 jeunes sur 62 inscrits (beaucoup de baisse à cause des manifestations des gilets jaunes)

Des parents se sont plaints du bruit dans la salle.

Les entraîneurs doivent porter le maillot du club.

4) Lattes-Védas

Il n'y a pas eu de convention entre le CRTAO et le CD pour la saison 2017-2018, il y a eu juste une entente verbale suite à la réunion de septembre 2017. Beaucoup de choses ont été dites verbalement mais il n'y a rien sur les compte rendu des réunions et d'AG du CRTAO.

Après relecture du compte rendu de la réunion du CD du 03/10/2017, même si il n'y est pas fait mention des subventions et que le comité n'a pas reçu l'intégralité de la subvention qui était prévue, pour la saison 2017-2018 le comité a décidé de partager la subvention de 3 000€ reçue du CRTAO entre les 2 centres ex AHN, 1 500€ seront versés au club de Lattes-Védas sur remboursement de factures.

5) Subvention du CRTAO 2018-2019

La demande de subvention du CRTAO pour les jeunes est faite pour les actions suivantes :

- suivi des entraîneurs de clubs sur les championnats (départemental, régional, national et international) et les TNJ pour les clubs qui en feront la demande
- encadrement des stages jeunes pendant les vacances scolaires
- PPSD

6) PPSD

Le fonctionnement actuel du PPSD avec un centre départemental ne correspond plus aux attentes des clubs et des archers : éloignement par rapport au centre, entraînement en « doublon » avec ce qui est déjà mis en place par certains clubs, plus en adéquation avec la politique fédérale et pour cette année une trop forte proportion d'archers d'un même club.

Les membres du comité départemental ont émis plusieurs propositions pour faire évoluer le PPSD :

- stage de 1 journée par zone/club + 1 journée de regroupement pendant les vacances (replacerait également les stages compétiteurs)
- entraînement hebdomadaire par Howard en faisant des roulements par club chaque semaine
- entraînement hebdomadaire par Howard pour les clubs qui le demandent (à leur charge)
- entraînement hebdomadaire par Howard en faisant des regroupements par zone (ou sur un seul club si il a assez d'archers)

La dernière proposition semble la plus intéressante pour adresser les problèmes du PPSD, pour la mise en place de cette solution il faut définir des critères objectifs. Voilà une ébauche de critères :

- critères de sélection pour les archers : quotas de points sur le tir FITA et convention
- critères pour les clubs : les clubs doivent avoir un entraîneur diplômé (ou en cours de formation si le club est sur une démarche de structuration) qui encadre les jeunes sélectionnés et qui sera présent lors de ces entraînements spécifiques
- critères de zone : nombre d'archers minimal, plusieurs clubs peuvent se regrouper pour créer une zone afin d'avoir le nombre d'archers minimal (les entraînements se feront dans les structures de l'un des clubs)

A voir comment le CD34 peut aider les clubs dans ce cadre là.

7) Divers

L'action envers les personnes en situation d'handicap visuel commence le 13 décembre. Pour le moment il y a 5 personnes inscrites.

Run Archery : comme la discipline est entrée à la FFTA le comité fera les primes podiums comme pour les autres disciplines.

Pour les stages jeunes les poussins à partir de P10 (selon la maturité, il faut que les jeunes puissent tenir une journée complète) sont acceptés jusqu'aux cadets.

Un club demande si un jeune qui a fait 2 concours officiels en tir nature peut faire des rencontres jeunes. La limite étant de 3 concours officiels donc oui il peut faire des rencontres jeunes.

Prochaine réunion : jeudi 10 janvier à 18h30

Fin de la réunion : 21h10.